

NTV signe avec les syndicats un accord basé sur le mérite

Le futur premier opérateur privé de train à grande vitesse en Europe prévoit de rémunérer ses salariés en partie avec des primes.

Pour **Nuovo Trasporto Viaggiatori (NTV)**, l'incendie dans la gare de Tiburtina (lire ci-dessus) a des conséquences immédiates. La société contrôlée par **Luca di Montezemolo**, patron de Ferrari, et Diego Della Valle, patron de Tod's, et dans laquelle la SNCF a pris une participation de 20 % doit entrer en activité à la fin de l'année. Dimanche, alors que les pompiers étaient en action, **NTV** a dû suspendre ses tests mais l'entreprise espère les reprendre à partir du week-end prochain. Elle vient de prendre possession de son centre de maintenance, construit dans les faubourgs de Naples, et procède actuellement aux tests d'homologation de ses TGV, fabriqués par Alstom.

« Nous craignons qu'il puisse y avoir un impact sur la régularité des essais en cours », explique **Giuseppe Sciarrone**, son directeur général. « Préoccupé mais néanmoins confiant », ce dernier compte sur RFI, le régulateur du réseau ferré, pour « remédier au plus vite à cette situation d'urgence ». Quant à un éventuel report de la mise en service officielle, « nous n'en sommes pas là », affirme **Giuseppe Sciarrone**.

En attendant, **NTV** a signé, lundi soir, un accord avec

l'ensemble des syndicats du secteur des transports concernant les conditions de travail de ses futurs salariés. En régime de croisière, c'est-à-dire dans un an, les effectifs atteindront 1.083 personnes, dont 100 mécaniciens et 700 personnels de bord, auxquelles s'ajoutera un millier d'emplois indirects pour l'entretien, la restauration et la billetterie. Fait rare en Italie, la rémunération et les plans de carrière reposeront sur le mérite, en dérogation au droit national. Le salaire fixe pourra augmenter de

1.083

Les effectifs prévus dont 100 mécaniciens et 700 personnels de bord dans un an.

25 % grâce à un système de primes individuelles et collectives, et à un dispositif d'intéressement aux résultats. Ceci permettra à un conducteur de gagner 2.200 euros bruts mensuels sur quatorze mois. « L'idée n'est pas de concurrencer le secteur public sur le coût du travail mais sur la qualité du service fourni », souligne **Giuseppe Sciarrone**. « Nous sommes le premier opérateur de TGV privé à nous lancer en Europe ; notre priorité, c'est la productivité. »

G. D.

